



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

### SOMMAIRE

*Revue de la semaine* :—Prorogation du Parlement fédéral.—Mort d'un député.—Le Dahomey.—Les Récollets en Canada (Suite).  
*Causerie agricole* :—De l'ensilage : (Suite).—Du hachage.  
*Sujets divers* :—Inauguration du Haras National.—Ou trouver des arbres pour planter.  
*Choses et autres* :—Religieuse du Précieux Sang.—Notes de voyage.—Amélioration de l'espèce chevaline.  
*Recettes* :—Œufs frais.—Falsification du café.

### REVUE DE LA SEMAINE

*Prorogation du Parlement fédéral.*—Le 16 mai dernier, à quatre heures de l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu au parlement pour proroger la quatrième session du sixième parlement de la Chambre des Communes du Canada, et a prononcé le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat ;*

*Messieurs de la Chambre des Communes ;*

En venant clore cette session du parlement, je désire vous offrir mes meilleurs remerciements pour la diligence avec laquelle vous avez exécuté vos importants devoirs. Les négociations sur la question de la mer de Behring

progressent à Washington, et il y a perspective d'un résultat favorable.

En attendant, la continuation pour une autre année, de ce qui est connu sous le nom de "Modus vivendi" montre notre plus grand désir d'entretenir les relations les plus amicales avec le gouvernement et le peuple des Etats-Unis.

Le réajustement du tarif de douane, calculé comme il l'est pour promouvoir le développement de notre agriculture, de la manufacture et de nos autres industries, va, je n'en doute pas, recevoir l'approbation générale de toutes les classes.

Je suis heureux de croire que l'acte des banques a été considéré avec le plus grand soin et va continuer à sauvegarder les intérêts publics. La mesure relative aux bills d'échange, de chèques, de billets promissoires va, sans doute, être plus certaine, plus complète et plus uniforme à ce sujet par tout le Canada.

Les amendements à la loi criminelle, et un grand nombre d'autres mesures, vont être trouvés utiles, et plusieurs de ces mesures étaient devenues urgentes pour le bonheur public.

La création d'un bureau de statistiques du travail va promouvoir les recherches et l'étude des questions qui affectent les relations du capital et du travail, qui occupent actuellement l'attention de toutes les autres nations. Il va pareillement aider à la diffusion des informations sur tout ce qui concerne les occupations et le bien-être des classes ouvrières.